

# APPEL VISANT À LA CRÉATION D'UNE COORDINATION NATIONALE POUR L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

*Ce texte rassemble quelques idées relatives la création d'une **coordination nationale pour l'abrogation de la réforme des retraites**. Il n'appartient à personne et ses arguments peuvent être utilisés par tous ceux qui sont séduits par cette initiative et qui ont les moyens de lui donner une suite concrète.*

## 1) La signification de la réforme

La réforme des retraites actuellement entreprise par le gouvernement français, doit s'interpréter comme une nouvelle offensive de la dictature économique contre la liberté et le bonheur du plus grand nombre. Elle vise à mettre au pas la population française en l'obligeant à travailler plus et plus longtemps, tout en détruisant les mécanismes de solidarité qui, depuis un peu plus de 60 ans, ont rendu supportable l'exploitation salariée. Elle s'inscrit dans un contexte européen de rigueur imposée, qui marque définitivement la primauté de l'intérêt des actionnaires et des financiers sur l'intérêt des peuples.

Le discours mensonger élaboré par l'oligarchie au pouvoir et par les principaux médias qui lui sont inféodés, présente la réforme comme inéluctable. Pourtant le simple retour au partage de la richesse nationale, tel qu'il s'effectuait au début des années 80, entre d'un coté les profits et de l'autre les salaires et les diverses prestations sociales, permettrait de dégager chaque année un excédent de plus de 100 milliards d'euros... De quoi combler 10 fois le déficit annuel des régimes de retraite tout en ouvrant de nouveaux droits !

Les journalistes, aux ordres d'un pouvoir économique qui s'est définitivement aliéné le pouvoir politique, abandonnent d'ailleurs assez rapidement leur médiocre argumentation sur l'ampleur des déficits (après tout, des pertes bancaires beaucoup plus importantes ont été effacées) pour finalement révéler que la réforme est indispensable afin de rassurer les marchés financiers et d'éviter que les agences de notation ne dégradent la note de la France comme elles ont auparavant dégradé la note de la Grèce et de l'Espagne.

Au delà de la protection sociale, c'est tout le secteur public qui est visé et qui prochainement sera susceptible d'être « déréglementé », puis bradé, afin qu'une minorité de grands possédants puissent en tirer du profit. Que la plus grande partie de la population en souffre et perde le bénéfice de services auparavant gratuits (santé, logement, éducation, culture etc...) ne gêne pas les instigateurs de ce sinistre plan, car c'est précisément le but qu'ils recherchent. Car alors, pour assurer sa propre survie, le peuple sera davantage soumis à l'exploitation salariée, imposée dans des conditions toujours plus contraignantes par et pour le bénéfice des grands possédants.

C'est donc bien une soumission aggravée au marché qui est réclamée à l'ensemble de la population française et c'est cette soumission qu'il est important de refuser, pour que les puissances de l'argent enhardis par leur victoire, n'encouragent leur gouvernement à préparer de nouveaux coups bas.

## 2) L'insuffisance des actions déjà engagées

Pourtant le front syndical qui s'est formé contre la réforme paraît bien peu soudé et bien peu déterminé. Après la journée de mobilisation du 27 mai, c'est dans la désunion que les grandes centrales syndicales ont appelé à deux journées de mobilisation, le 15 juin pour FO, et le 24 juin pour les autres centrales.

L'unité semble retrouvée à l'occasion des journées de mobilisation de septembre et octobre 2010. Mais la portée de ces journées, comme de celles qui vont suivre et leurs incidences prévisibles, semblent bien limitées. Le gouvernement minorera toujours le chiffre des manifestants et, aidé par les médias qui lui sont soumis, retournera à son avantage le sens de leur contestation. Il voudra interpréter la mobilisation populaire comme le signe d'une volonté de sauvegarder un système menacé, dont seule sa réforme peut assurer la pérennisation. Puis il attirera l'attention sur d'autres événements et d'autres thèmes, la montée de l'insécurité, ou n'importe quel vaudeville politico-médiatique. Il comptera sur une nouvelle rupture de l'unité syndicale qui se signalera tôt ou tard, puis sur la lassitude des salariés qui en résultera. Les riches et leurs alliés, sûrs de leur victoire, raillent d'ailleurs par avance la mobilisation.

## 3) La nécessaire coordination nationale

Pourtant, si la « mobilisation » populaire, va au-delà des journées de sages défilés, espacées de mois en mois ou de semaines en semaines, si elle débouche sur une grève générale et reconductible, et sur des actions coordonnées de blocages et d'occupations, alors tout pourrait changer.

Mais cette mobilisation qui n'aura dans un premier temps pas d'autre revendication que l'abrogation pure et simple du projet de réforme, devra se mettre à l'abri de toute rupture d'unité et de toute trahison. C'est la raison pour laquelle elle doit être placée sous la direction d'une **coordination nationale** pour l'abrogation de la réforme des retraites, constituée **sur le modèle de la coordination qui a mené la lutte victorieuse contre le CPE**.

La coordination nationale rassemblera les syndicats, mais également les partis politiques, les associations, les collectifs et organisations, qui prendront résolument position contre le report de l'âge légal du départ à la retraite.

Elle permettra d'associer à ce front du refus un ensemble de luttes, et tout particulièrement le mouvement des chômeurs et précaires, ou encore le mouvement pour la régularisation des sans-papiers. Car toutes ces luttes ne constituent en définitive qu'un seul et même combat contre la misère d'un esclavage salarié aggravé et prolongé, contre la soumission croissante aux marchés financiers qui va de pair avec l'abandon de la souveraineté populaire, contre la destruction du bien commun et des mécanismes de solidarité nationale.

## 4) Les buts affichés de la coordination

### 4.1 Un premier objectif simple, l'abrogation de la réforme

Dans un premier temps la raison d'être de la coordination nationale sera d'obtenir le retrait pur et simple du projet de loi sur les retraites. La coordination vivra et mènera ses actions tant que le projet n'aura pas été retiré ou s'il est malheureusement voté, tant qu'il ne sera

pas abrogé. La partie ne sera donc pas terminée lorsque la majorité UMP aura entériné le texte de l'oligarchie financière. Les grèves et les occupations perdureront tant que l'on ne sera pas revenu, au minimum, à un âge légal de départ à la retraite de 60 ans.

#### 4.2 Dans un deuxième temps, des propositions concrètes

Si l'abrogation pure et simple de la réforme sera présentée dans un premier temps comme une exigence non négociable, dans un deuxième temps, la coordination pourra tolérer et même encourager, l'adoption d'une loi sur le financement des retraites qui interdirait de manière mécanique tout déficit des régimes, en ponctionnant les profits autant qu'il est nécessaire.

De même, la coordination pourra proposer et encourager des réformes allant dans le sens d'une amélioration des droits des salariés et d'un assouplissement des conditions de départ à la retraite : nouvelles possibilités de départs anticipés pour carrières longues ou prise en compte de la pénibilité du travail, augmentation du montant des retraites et des pensions de reversion les plus basses, augmentation d'au moins 50% du « minimum retraite » (ASI/ASPA) et assouplissement de ses conditions d'attribution, etc...

#### 4.3 L'émergence d'une démocratie sociale en acte

Ce rôle de proposition pourrait d'ailleurs déboucher sur l'émergence d'une véritable démocratie sociale, qui ne laisse plus aux seuls professionnels de la politique – dont la collusion avec les puissances de l'argent est aujourd'hui si patente – le soin d'exprimer les aspirations populaires. A cet effet, la coordination pourrait également exiger la restauration pleine et entière du droit de grève et son extension : suppression de tout service minimum et revendication d'un droit à la grève politique comme moyen d'imposer la discussion d'un texte de loi – ou son abrogation.

#### 4.4 La nécessaire coordination européenne

Enfin, la coordination française pour l'abrogation de la réforme des retraites devra naturellement favoriser **l'émergence d'une coordination sociale européenne** qui aura pour but de faire contrepoids aux actuelles institutions européennes qui ne représentent manifestement pas les peuples mais seulement le pouvoir financier. Cette coordination européenne devra obtenir un alignement des prestations sociales dans tous les pays membres, sur les modèles nationaux les plus favorables aux travailleurs.

Elle pourra utilement revendiquer **la nationalisation ou pourquoi pas la « socialisation européenne » d'un certain nombre d'activités**, le système bancaire et l'énergie notamment, et exiger le démantèlement des monopoles médiatiques aux mains du pouvoir économique.

### 5) Quelques remarques sur l'organisation

Concrètement, la coordination nationale, avant de s'insérer éventuellement dans un ensemble européen, pourra s'appuyer sur des échelons territoriaux fédérant les forces localement disponibles.

Sa première action sera de favoriser et de coordonner **la grève générale reconductible** qui devra suivre les journées de mobilisation de septembre et d'octobre. Des appels à la grève pourront être distribués à cet effet dans toutes les entreprises et administrations, expliquant les buts immédiats et les moyens d'actions du mouvement ainsi que les formalités à accomplir pour rester autant que possible dans un cadre légal, y compris et surtout dans les entreprises ou les syndicats sont peu ou ne sont pas représentés.

Un site Internet pourrait suivre l'effort d'information et de coordination département par département, le nombre d'entreprises restant à contacter et analyser les réactions des salariés. Il proposerait des modèles d'argumentation adaptés selon les secteurs et donnerait le mode d'emploi des actions à entreprendre localement, manifestations, blocages mais aussi actions d'occupation dirigées contre les banques, le MEDEF, les permanences des partis, la bourse ou encore les centres informatiques de la finance... (De telles initiatives ont émergé : voir par exemple <http://www.7septembre2010.fr/> )

La coordination devra également favoriser la constitution de caisses de solidarité regroupées à différents niveaux, dans la perspective d'une grève de longue durée et veiller à favoriser l'assistance juridique des personnes qui seront inévitablement incriminées, tout en comptant dès le départ au nombre de ses revendications l'amnistie générale de tous les délits commis à l'occasion du mouvement.

### 6) Cohérence du mouvement

Évidemment, la coordination nationale, pour être crédible, devra manifester une certaine cohérence théorique. Mouvement de résistance dirigée contre la marchandisation du monde et la dictature de l'économie, elle ne devra pas elle-même revendiquer une plus grande marchandisation et une croissance de l'économie.

La coordination devra franchement **accepter l'idée d'une récession économique européenne**, prélude à une récession économique à l'échelle planétaire. **Cette récession économique, absolument indispensable d'un point de vue écologique, est tout aussi souhaitable d'un point de vue humain.**

Ce point mérite quelques explications : Jusqu'à présent, les périodes de récession ont coïncidé avec une aggravation de la misère. Ce n'est pourtant pas une fatalité si la récession, c'est à dire concrètement la diminution du Produit Intérieur Brut, s'accompagne d'une redistribution des richesses déjà produites et d'**un choix socialement concerté des nouvelles richesses à produire**. Dans le domaine du logement, de l'équipement ou de l'énergie par exemple, la dictature du marché interdit la satisfaction de nombreux besoins qui pourraient être facilement comblés, si le travail était réorienté sur ce qui est socialement utile. La constitution de cette nouvelle démocratie productive, devra naturellement s'accompagner d'une **relocalisation des activités de production**.

Enfin, à plus ou moins longue échéance, il faudra envisager le non remboursement des dettes publiques. La cessation de paiement doit être revendiquée comme une mesure juste et indispensable, car elle est essentiellement une cessation de paiement ... aux plus riches ! Mais la nationalisation des secteurs bancaires et financiers pourrait permettre de régler la question par un simple jeu d'écriture. **Si le peuple s'empare véritablement de la richesse qui lui revient, il ne peut pas être endetté vis à vis de lui-même !**

Le mouvement pour l'abrogation de la réforme des retraites rejoint ainsi le mouvement collectif de réappropriation du monde et de reconquête individuelle du sens même de la vie.